



OCTOBRE 2020

L'INFORMATION DE VOTRE VILLE WWW.MELESSE.FR





près un été où, je l'espère, vous avez pu profiter de vos proches, la crise sanitaire se prolongeant, nous avons tous été tenus de nous adapter pour la rentrée de septembre. Le respect du protocole sanitaire a été notre ligne directrice.

Tout d'abord, pour assurer une rentrée scolaire dans les meilleures conditions, les équipes de la commune ont été totalement impliquées et ont travaillé en étroite collaboration avec les enseignants et en tenant les parents d'élèves régulièrement informés.

Ensuite, pour assurer une reprise adaptée de la vie associative, les jauges d'accueil des activités dans les salles ont été recalculées pour permettre le respect strict de ce protocole. De plus, en lien régulier avec des président.es volontaires d'associations, la décision a été prise d'annuler le forum annuel de rentrée par prudence. Aussi, un flash spécial donnant les coordonnées de chaque association a été largement diffusé. Le guide des activités associatives est joint à ce Melesse Magazine et distribué à toutes les familles.

Dans ces circonstances, nous avons maintenu une vigilance particulière à toutes celles et ceux d'entre nous qui sont les plus fragiles et ont besoin de soutien et de solidarité.

Par ailleurs, le contexte a conduit à ouvrir la possibilité de diverses aides ponctuelles aux entreprises, au niveau national, régional et départemental, pour soutenir les acteurs économiques et l'emploi. Au niveau local, la commune a également décidé d'octroyer à nos entreprises un abattement de 25 % de la taxe locale sur la publicité extérieure pour cette année 2020 et proposera d'annuler les redevances d'usage des terrasses sur domaine public dans le centre-ville. Ce contexte sanitaire, qui peut rester critique encore un moment, nécessite notre vigilance collective, un respect strict des gestes barrières et des protocoles sanitaires pour chacun.e d'entre nous et dans l'intérêt de tous.

Cependant, il est aussi nécessaire de continuer à se projeter et aller de l'avant. Ainsi lors des journées du Patrimoine, nous avons pu vivre un moment important lors de l'inauguration de la restauration du porche Renaissance de l'ancienne église et des visites organisées. Ce monument d'histoire de la commune, remarquable dans son architecture et ses sculptures, est désormais bien visible et accessible à tous.

Par ailleurs, au Champ Courtin, après les fouilles archéologiques, les travaux de voiries, réseaux et de construction de la salle multifonctions vont démarrer. L'étude du projet de l'extension nécessaire des écoles publiques va être engagée. Nos démarches participatives se mettent en place: le Conseil des sages, le Conseil de la biodiversité, le budget participatif et très prochainement le Conseil de l'éducation. Restant à votre écoute, je vous souhaite bonne lecture

M. Claude Jaouen Maire

## sommaire

### 3 L'ACTUALITÉ

### 4 DOSSIER

Budget 2020, Budget participatif

### 8 | ENFANCE ET ÉDUCATION

La rentrée en chiffres, Photographie des enseignants

### 10 l mobilité

À pied et à vélo en toute sécurité

### 11 | SPORT

Amicale Laïque Rugby, Terrain d'honneur du Champ Courtin

### 12 | cadre de vie et environnement

Portes ouvertes du Centre Technique Municipal, Fête de la Sainte-Catherine, Du jardin éphémère au pôle intergénérationnel

### 14 | SOLIDARITÉS ET VIE CITOYENNE

Logement social et aides au logement, Le Conseil des sages, Le Clic

### 16 | PATRIMOINE ET CULTURE

Le porche Renaissance restitué aux Melessiens, Retour sur les JEP 2020, Salle d'exposition Cabu, Médiathèque, Art et Culture Melesse

### 21 | CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu des conseils municipaux du 1er et 10 juillet 2020 - État-civil

### 23 | DROIT D'EXPRESSION

Melesse Dynamique Durable Solidaire Ensemble pour Melesse

### 24 | conseil local de la biodiversité **AGENDA**







www.melesse.fr

Bulletin municipal de Melesse 35520. Édité par la ville de Melesse. Directeur de publication: M. le Maire. Impression: IOV Communication. Conception-réalisation: Denis Appollodorus / Corinne Mulot. Crédits photos: Shutterstock, Thinkstock Tirage: 3700 exemplaires sur papier 100% recyclé. Dépôt légal n°1801 - 3° trim. 2020.

de ce Melesse Magazine.



## Élections sénatoriales

Le 27 septembre 2020 ont eu lieu les élections sénatoriales. C'est l'occasion de vous présenter cette assemblée représentative, ses missions et le déroulement de l'élection des sénateurs.

Le Sénat est appelé la deuxième chambre du Parlement français, l'Assemblée nationale étant la première. Tout comme l'Assemblée nationale, il examine les lois, y apportent des modifications avant qu'elles n'entrent en vigueur (amendements). Il peut aussi en proposer. Le Sénat contrôle l'action du gouvernement en posant des questions aux ministres ou en créant des commissions d'enquête.

- 4 sénateurs et sénatrices ont été élus dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de :
- Françoise Gatel, UDI Dominique De Legge, LR
- · Sylvie Robert, PS · Daniel Salmon, EELV

Le Sénat est renouvelé de moitié tous les trois ans. Les 348 sénateurs sont élus pour six ans, non pas directement par l'ensemble des citoyens, mais par les grands électeurs. Il y a environ 160000 grands électeurs en France. Ce sont des conseillers municipaux, des conseillers départementaux et régionaux et les députés. En Ille-et-Vilaine, sur décision

de la préfecture, les grands électeurs ont été élus le 10 juillet dernier. Ainsi, les conseillers municipaux de Melesse se sont réunis ont élus

15 grands électeurs et 5 suppléants.

### ÉLU(E)S DÉLÉGUÉ(E)S

- 1. M. Claude Jaouen
- 2. Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu
- 3. M. Alain Mori
- 4. Mme Ghislaine Marzin
- 5. M. Patrice Dumas
- 6. Mme Marie-Édith Macé
- 7. M. Alain Macé 8. Mme Françoise Leray
- 9. M. Jean-Michel Pénard
- 10. Mme Sylvie Virolle
- 11. M. Laurent Jeanne
- 12. Mme Lisa Klimek
- 13. M. Michel Lorée
- 14. Mme Isabelle Le Marchand
- 15. M. Jean-Baptiste Marvaud

### ÉLU(E)S SUPPLÉANT(E)S

- 1. Mme Élise Carpier
- 2. M. Benjamin Léon
- 3. Mme Florence Boullet
- 4. M. Serge Abraham
- 5. M. Marc-Olivier Ferrand

## Grande collecte annuelle de la Banque alimentaire

## au profit des familles démunies d'Ille-et-Vilaine

La collecte nationale. qui aura lieu les 27 et 28 novembre 2020, appelle à faire don de denrées alimentaires dans près de 150 points de collecte en Ille-et-Vilaine. L'année dernière, c'est l'équivalent de 350000 repas qui ont été récoltés dans tout le département.

### Soutenir les plus démunis

Cette année. la précarité alimentaire a augmenté de 25% du fait de la pandémie et de l'explosion du chômage qui en résulte.

Les **79** banques alimentaires du pays œuvrent chaque jour en récupérant des denrées alimentaires consommables mais non commercialisables pour les redistribuer

à 5400 associations et CCAS partenaires (55 en Ille-et-Vilaine).

Une fois par an, les banques alimentaires font appel à la générosité du grand public pour récolter des produits non périssables tels que les conserves de fruits, de légumes, les plats cuisinés, les produits pour bébé. la farine, l'huile, le thé ou le café....

Plus que jamais vos dons seront indispensables dans la situation actuelle.

### Les bénévoles, fer de lance de la collecte

Pour que cette chaîne de solidarité soit réalisable. 3500 bénévoles doivent se mobilisent durant ces deux jours en Ille-et-Vilaine. &



### Si uous êtes prêts à uous engager, contactez

Le coordinateur local de la banque alimentaire au 06 17 36 44 65 Renseignements également au 02 23 35 17 30 Mail: ba-rennes.collecte@banquealimentaire.org Site Internet: www.barennes.banquealimentaire.org

# Le budget 2020

## Un budget de continuité pour une année de transition

La constitution du premier budget de la nouvelle mandature a été perturbé par la période de confinement et n'a pu être voté que début juillet. Ce budget a été établi dans la continuité des budgets précédents en conservant les orientations mises en place: gestion rigoureuse, poursuite des projets engagés et maintien des taux d'imposition.

ette année, deux projets d'investissement importants vont être finalisés. Le Centre Technique Municipal apportera aux services techniques des locaux à la mesure de la tâche croissante qui leur incombe et donnera également l'impulsion d'une requalification pour la zone d'activités des Landelles.

Le porche de l'ancienne église a été rénové et restitué aux melessiens qui peuvent désormais venir nombreux admirer ce chef d'œuvre d'architecture de la Renaissance. Merci aux nombreux Melessiens qui ont contribué au financement participatif en devenant mécène. L'appel à souscription via la Fondation du patrimoine est toujours possible.

2020 verra également le démarrage de l'opération du Champ Courtin, comprenant la réalisation du mail, de la gare routière et de l'équipement multifonction.

Les appels d'offres viennent de se terminer et les entreprises adjudicataires ont été retenues sans dérive par rapport aux estimations. Les années 2020 et 2021 permettront de faire les études afin de hiérarchiser les actions et travaux proposés dans le programme de la nouvelle municipalité pour les six années à venir. C'est notamment le cas du budget participatif, dont l'appel à projet auprès de la population est dès à présent lancé.

Au vu de l'augmentation importante de la population et tout particulièrement du nombre d'enfants, l'extension des écoles maternelle et élémentaire sera à engager rapidement. Par ailleurs, la situation sanitaire entraine des modifications sur le fonctionnement des services. Le budget communal se voit impacté sans que cela bouleverse les équilibres financiers.

### Voici quelques exemples de postes budgétaires touchés:

- En plus: le besoin de personnel supplémentaire affecté au nettoyage et la désinfection des bureaux. des salles communales et des écoles, et les achats de masques pour les services et la population.
- En moins, des dépenses, de carburant et d'alimentation (restauration scolaire) lors de la période de confinement et l'annulation de manifestations comme la fête de la musique ou le 14 juillet.

Notre ville est dans une situation financière saine qui lui permet d'envisager sereinement l'avenir, de poursuivre la réalisation des travaux prévus dans notre programme municipal. "



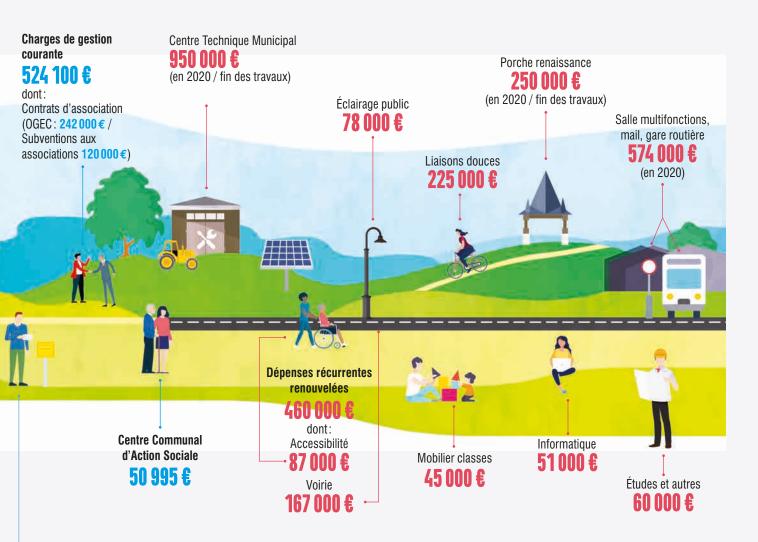
Patrice Dumas. Adjoint Finances, Mobilités et déplacements



Bulletin municipal de Melesse 35520. Édité par la ville de Melesse. Directeur de publication: M. le Maire. Impression: IOV Communication. Conception-réalisation: Denis Appollodorus / Corinne Mulot. Crédits photos: Shutterstock, Thinkstock Tirage: 3700 exemplaires sur papier 100% recyclé. Dépôt légal n°1599 - 3° trim. 2020.







Total recettes Fonctionnement

dont:

**Dotations, subventions, participations** 1734975€

> Produits des services 458770€

**Produits exceptionnels** 118000€

> Impôts et taxes 3978100€



Total recettes Investissement

dont:

Excédent de fonctionnement 680050€

**Subventions** 414400€

**Dotations** 2224970€

## Jossier

## Proposer, voter C'est votre budget!

La ville met en place son premier budget participatif et pour cela nous avons besoin de vous et de vos idées. Le concept est de vous donner la possibilité de proposer et porter un projet pour améliorer et transformer le quotidien pour notre commune.

ans le prolongement des actions engagées depuis 2014, l'équipe municipale souhaite aller plus loin dans la participation citoyenne et doter la commune d'un budget participatif. Ce budget donne aux habitants la possibilité de décider d'une partie des investissements avec une enveloppe allouée de 25 000 €.

Les melessiens de plus de 16 ans sont donc invités à proposer des initiatives originales pour améliorer leur cadre de vie. Les projets peuvent concerner un bâtiment, une rue ou la ville dans son ensemble et porter sur des thématiques diverses (mobilités, environnement, action sociale...).

Pour être recevables, les projets devront cependant relever de l'intérêt général et des compétences de la commune et devront également être réalisables techniquement tout en respectant l'enveloppe allouée.

Si vous êtes une association ou un groupe d'habitants, vous pouvez également participer et proposer un projet commun. La seule condition : désigner un interlocuteur unique pour les échanges avec les services de la commune. Une fois les projets déposés, un comité de pilotage composé à parts égales d'élus et de citoyens ainsi que d'agents de la collectivité pré-sélectionnera certains projets. Ces projets feront l'objet d'une étude de faisabilité technique et financière par les services de la commune.

À l'issue de cette étude, 5 projets seront présentés et soumis au vote des habitants à partir de février 2021.



Benjamin Léon, Conseiller délégué Démarche agenda 2030 Développement durable et solidaire





### PHASE N°1 **DÉPÔTS DES PROJETS**

### **DÉBUT OCTOBRE AU 23 NOVEMBRE 2020**

Rendez-vous directement sur la plateforme dédiée https://jeparticipe.melesse.fr/budget-participatif/ ou récupérez votre formulaire

à l'accueil de la mairie, à la médiathèque ou à la salle des associations.

### Informations obligatoires

- 1. Nom, Prénom, âge, coordonnées 2. Nom du projet
  - 3. Description et localisation 4. Coût estimé

### Informations facultatives

- 1. Photos
- 2. Plans ou dessins
- 3. Exemples de réalisations similaires

### **ENVIE DE PARTICIPER DIFFÉREMMENT?**

Vous pouvez candidater pour faire partie des 7 habitants membres du comité de pilotage. Pour cela, merci d'envoyer vos candidatures à l'adresse suivante

com@melesse.fr

Un tirage au sort désignera ensuite les personnes retenues.

## Les différentes étapes



### PHASE N°2

### PRÉ-SÉLECTION PAR LE COMITÉ **DE PILOTAGE**

### FIN NOVEMBRE À DÉBUT DÉCEMBRE 2020

### Pré-sélection

Le comité de pilotage (élus / agents / habitants) choisit 5 projets pour une étude de faisabilité et 5 projets suppléants.

### Dans le cas de projets similaires

Proposition à ces projets de fusionner, si refus 1 seul projet est retenu.

### **RÉSULTATS**

Chaque porteur de projet sera contacté pour lui indiquer si son ou ses projets passent l'étape suivante.



### PHASE N°4

### PRÉSENTATION ET VOTE DES PROJETS

### **FIN FÉVRIER À FIN MARS 2021**

Les projets retenus sont présentés à la populations via les outils suivants:

- La plateforme de participation (site Internet de la Ville)
  - Une réunion publique
    - Une exposition

### **COMMENT VOTER?**

Sur la plateforme de participation de manière numérique

Directement dans les urnes présentes à la médiathèque, à la mairie...

Le projet ayant recueilli le plus de voix sera automatiquement sélectionné. Sur décision du comité de pilotage, le projet arrivé deuxième pourra être sélectionné dans la limite de l'enveloppe allouée. En cas d'égalité entre plusieurs projets, un tirage au sort sera réalisé pour classer les projets.



### **PHASE N°3**

### **ÉTUDE DE FAISABILITÉ PAR** LES SERVICES MUNICIPAUX

### **DÉCEMBRE 2020 À FIN JANVIER 2021**

Cette étude concerne la faisabilité technique, juridique et financière.

Les porteurs de projets pourront être contactés pour mieux comprendre leur proposition. La mise en œuvre des projets peut nécessiter des ajustements techniques et/ou financiers. Auquel cas les porteurs de projets en seront informés.



### PHASE N°5

### **VALIDATION DU OU DES PROJET(S)** SÉLECTIONNÉ(S)

La validation et la proclamation des résultats seront faites par le comité de pilotage.

Le projet lauréat et les montants financiers qui s'y réfèrent seront votés au conseil municipal

> L'OBJECTIF DE RÉALISATION **EST AVANT OCTOBRE 2022**



## Enfance et Éducation



Alain Macé Adjoint à l'éducation et à l'enfance

Ce 1er septembre 2020, 905 jeunes melessiennes et melessiens ont repris le chemin de l'école. Cette reprise s'est déroulée dans un contexte particulier lié à l'épidémie de la COVID-19. Certes, le protocole du sanitaire a été allégé mais il ne faut pas mésestimer la progression actuelle

Il est de la responsabilité de chacun d'appliquer les gestes barrières, de respecter les consignes affichées dans les écoles, de faire porter ou non un masque à son enfant de moins de 11 ans... Je tiens à remercier les enseignants et leurs directeurs pour leur implication dans le travail préparatoire à cette rentrée inédite. Je tiens également à remercier très chaleureusement les personnels d'entretien et de restauration, les ATSEM et les encadrants des temps périscolaires pour l'investissement dont ils font preuve et leur grande capacité d'adaptation. Cette rentrée est aussi l'occasion

de nous réjouir de l'ouverture d'une treizième classe à l'école élémentaire publique. Cette ouverture est la traduction concrète du dynamisme de notre commune et de son attractivité. Cependant, cette ouverture nous confirme la nécessité d'agrandir les écoles publiques à court terme et de projeter à l'horizon 2030 la construction d'un deuxième site scolaire public sur la commune. À nous d'être collectivement à la hauteur des enjeux! Bonne rentrée à tous et soyez prudents!

## La rentrée en chiffres

## **École maternelle publique** 7 classes pour 181 élèves

1<sup>er</sup> rang (assis) de gauche à droite:

- Myriam Gérard (ATSEM)
- Véronique Giroux (26 TPS/PS)
- Sophie Robert (25 PS/MS)
- Manuela Ganon (ATSEM)

### 2<sup>ème</sup> rang (debouts) de gauche à droite

- Laëtitia Le Blevec (ATSEM)
- Laure Jégo (26 MS/GS)
- Olivia Tallec (Direction 28 M) • Élise Wolf (26 MS/GS)
- Anaïs Gautier (26 TPŚ/PS)
- Jérôme Meignan (26 MS/GS)

- 3<sup>ème</sup> rang (sur les jeux) de gauche à droite
- Typhaine Collin (ATSEM)
- Chloé Guillois (ATSEM)
- Dominique Leroyer (ATSEM)

### Absents sur la photo

- Valérie Greneu (ATSEM)
- · Maïwenn Le Saint (en complément d'Olivia Tallec)
- Céline Le Duic (en complément d'Élise Wolf)



## École élémentaire publique 323 élèves pour 13 classes



## **École privée Saint-François**

8 classes pour 228 élémentaires



### 1er rang (assis)

Aurélie Tostivint (30 CM1)

## 2ème rang (debout) de gauche à droite • Rozenn Collet (31 TPS/PS)

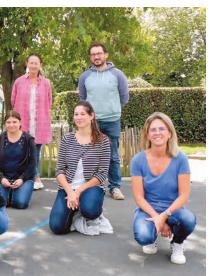
- Sylvie Crublet (28 CE2/CM1)
- Véronique Lucàs (28 TPS/PS/GS)
- Pascale Gouin Hee (en complément d'Aurélie Tostivint)
- Valérie Louvet (28 TPS/PS/GS)
- Carine Troussel (29 CP)
- Stéphanie Chapel (28 CM1/CM2)
- Sandrine Le Rouzic (28 MS/GS)
- Delphine Maguet (Direction)
- Marie-Pierre Esnault (28 MS/GS)

### 3ème rang (sur les jeux) de gauche à droite

- Florence Baudrier-Heudes (28 CP/CE1)
- Adeline Guinard (28 CP/CE1)
- Anne-Marie Rose (29 CM2)
- François Jeanneau (28 CE1/CE2)

### Absentes sur la photo

- Alexandra Morin
- Ophélie Dihuege
- Trouvé Peggy Toutes les trois pour la même classe de 30 TPS/PS
- Michèle Beaufils (en complément de Florence Baudrier-Heudes)



### 1er rang (assis) de gauche à droite

- Sylvie Régnauld (28 CM2)Estelle Dagorne (21 CP)
- Isabelle Astoul (22 CP)
- Yolande Chevalier (AESH: accompagnant(e) d'élèves en situation de Handicap)
- Céline Lejamtel (13 CE1/ 12 CE2)
- Anne-Laure Talvas (26 CE2)
- Gaëlle Collet (en complément d'Isabelle Astoul les jeudis et vendredis)
- Jasmine Forest (14 CE2/12 CM1)
  Annaïk Ferrand (20 CP)

### 2ème rang (debout) de gauche à droite

- Céline Morin (24 CE1)
- Nadège Garel (17 CM1/10 CM2)
- Luc Desgrousilliers (Direction + 26 CE2 à 1/2 temps)
- Jean-François Fourrier (28 CM2)
- Olivier Cristol (en complément de Luc Desgrousilliers à ½ temps)
- Laurence Degas (AESH)
- Loïc Frin (27 CM1)

### Absentes sur la photo

- Solen Loinsard (23 CE1 13 classes ouvertes le mardi 8 septembre)
- · Cécilia Lautridou (en complément d'Estelle Dagorne à 1/2 temps)
- Justine Haouisée (en complément d'Anne-Laure Talvas le lundi)
- Florence Gloannec (AESH)

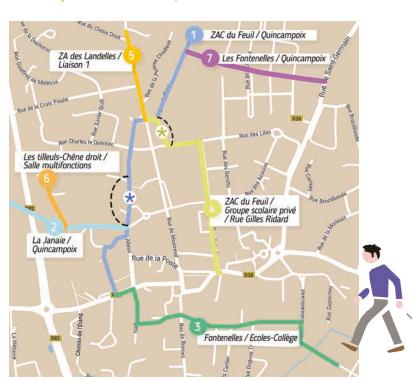
## Mobilités

## À pied et à vélo en toute sécurité

Les déplacements à pied, à vélo et en transport en commun se popularisent. La municipalité s'engage avec la communauté de communes à faciliter ces pratiques et à en sécuriser les liaisons.

Petit à petit, le réseau de cheminement que nous avions imaginé se développe et se structure. Nous continuons à améliorer les cheminements piétonniers et cyclistes. Un travail de signalétique est engagé pour mieux repérer les multiples chemins et voies douces qui traversent l'agglomération.

- L'aménagement de la rue des Alleux est terminé. Il assure aux enfants des déplacements sécurisés vers les établissements scolaires.
- Un chemin piétonnier a été créé pour permettre aux enfants de la Ruelle des Bois de rejoindre directement l'école Saint-François en traversant un espace vert communal.





### Le service Viavélo: libre et électrique!

Organisé et financé pour un an par la communauté de communes et l'ADEME, ce dispositif vient élargir l'offre de mobilité en proposant des vélos électriques en libre-service. Un tarif attractif est proposé pour que chacun puisse découvrir et apprécier le plaisir du vélo à assistance électrique.

À chaque trajet, la première heure est gratuite, puis chaque heure supplémentaire est facturée à 1€. Ce service sera mis en place dans le courant de l'hiver.

### Melib: 2 ans déjà

L'association *Transport Mobilités* met à la disposition des vélos libre d'accès, en partenariat avec la Ville. Pour en profiter, il suffit de venir en mairie ou au local de l'association pour s'inscrire et avoir la clé qui ouvre les cadenas (simple inscription).

Vous trouverez les vélos sur une des cinq stations Melib. Si des défauts de fonctionnement apparaissent, contactez directement l'association.



ous travaillons avec la Communauté de communes et les services du Conseil départemental à la création d'une liaison cyclable directe vers Rennes. Les études sont en cours et cette liaison pourrait s'inscrire dans le programme départemental «Mobilités 2025».

Concernant les transports en commun.

l'année 2020 a vu des modifications des tarifs et des services de la ligne 11, et nous appuyons les demandes allant dans le sens d'une simplification et d'une amélioration des services auprès de la Région.

Au printemps 2021, nous souhaitons organiser, comme au printemps 2016, des réunions de travail avec les habitants sur les déplacements, pour faire le bilan

des actions mises en œuvre depuis cinq ans et travailler aux solutions d'aménagements envisageables. Pour l'ensemble de ces sujets qui concernent les déplacements alternatifs à l'automobile, continuez à nous contacter et à nous faire part de vos observations sur le site internet de la Ville. 👻





Jean-Michel Pénard, Adjoint Sports: activités, équipements et espaces sportifs

Avec le confinement lié à la crise sanitaire, les activités sportives, les entraînements et les championnats ont dû s'arrêter. Puis, grâce à de nombreux échanges avec les responsables d'associations et de sections concernant la réouverture des équipements municipaux, les pratiquants ont pu reprendre progressivement leurs activités dès la fin juin, dans le respect du protocole sanitaire. Un point pour réévaluer les

possibilités d'occupation des équipements communaux avec les responsables associatifs et de sections a eu lieu le 6 octobre, dans un contexte où la COVID-19 continue à se propager. Mis à part la situation très particulière que nous vivons, ce dialogue essentiel permet de recueillir les besoins et les souhaits exprimés afin de mieux identifier et répondre aux enjeux sportifs de demain. Le sport, riche de ses 2876 adhérents,

participe à l'épanouissement de chacun. Il soutient aussi les rencontres. la convivialité et la vitalité indispensables à notre vie communale.

Le magazine municipal se fera désormais l'écho de cette dynamique en mettant en avant les activités d'une section ou d'une association sportive. Nous tenons à remercier les bénévoles, les adhérents et les responsables associatifs pour leur dévouement.

## La section rugby de l'Amicale Laïque

Le club de rugby de Melesse a su accompagner un nombre en grande évolution de jeunes rugbymen et rugbywomen. Depuis 21 ans, des valeurs d'esprit de groupe, de respect de l'autre, le développement physique, technique et mental sont portés par la section rugby de l'Amicale Laïque. Des bénévoles passionnés ont su donner l'envie à tout le monde de progresser, voire intégrer les catégories seniors.

L'école de rugby • L'école de rugby, première pierre à l'édifice du club, a été créée en 1999 par d'anciens joueurs du REC. L'école est labellisée par la Fédération Française de rugby. Elle accueille les enfants de 5 ans à 14 ans (15 ans pour les filles). Ses éducateurs sont tous bénévoles, diplômés par la Fédération Française de rugby et secouristes diplômés. Aujourd'hui le pôle jeune compte 60 enfants dont 11 filles.

Rugby à 5 • Le rugby à 5 conserve les fondamentaux du rugby «avancer en continuité, soutenir, conserver, presser» tout en ouvrant la pratique au plus grand nombre. Le rugby à 5 est la pratique loisir sans contact. Il s'agit d'une activité mixte, qui s'adresse à tous, quel que soit la condition physique. **Équipes seniors** • La 1<sup>ère</sup> équipe senior voit le jour en 2009 et les 1<sup>ers</sup> résultats arrivent dès 2012 avec une victoire de championnat en 4ème série. Depuis 2016 des ententes qui amènent des joueurs issus d'autres clubs breton, permettent de participer à des plateaux régionaux réguliers. En 2018, l'équipe décroche le titre de champion de Bretagne 2ème série et réussit à monter en championnat supérieur. Avec aujourd'hui 2 équipes (près de 70 joueurs) et l'ambition de monter dans les catégories Honneur du championnat breton, la dynamique est là, l'ambiance et la motivation aussi.

Vous l'aurez compris, nous espérons que les valeurs de l'ovalie continueront à grandir à Melesse. Nous accueillons tous ceux qui ont envie de rejoindre nos rangs, qui veulent progresser, apprendre et s'amuser. L'important dans le rugby se sont les amitiés, les moments de convivialité partagés, l'entraide et le partage des forces. 👻



Vous pouvez retrouver les horaires sur le site de l'ALM suivant les catégories. www.al-melesse.org/activites/rugby.html



### Terrain d'honneur du Champ Courtin

## Quand le rond et l'ovale coopèrent

Les clubs évoluent et leurs besoins également. Ainsi la ligue de Bretagne de rugby ne pouvait plus accorder de dérogation au club melessien pour jouer les matchs seniors à la Janaie.

C'est pourquoi, mi juin,une rencontre a eu lieu entre M. le Maire, M. Pénard, M. Abraham (conseiller municipal), Messieurs Ligot et Faugouin, Présidents du Football Club La Mézière-Melesse, M. Rahuel, Président de l'Amicale Laïque et M. Lehuger, responsable de l'Amicale Laïque Section Rugby.

À l'issue de cette entrevue, en concertation avec les deux associations, il a été décidé de mettre à disposition de la section rugby de l'Amicale Laïque le terrain d'honneur du Champ Courtin.

Des en-buts de rugby ont été posés et désormais les amateurs du ballon ovale peuvent y jouer le dimanche après-midi. 👻

## Cadre de uie et Enuironnement



## **Portes ouvertes** du Centre Technique Municipal

### Samedi 28 novembre 2020 de 9h30 à 17h

À l'occasion de la mise en service du nouveau CTM, voici une occasion rare de visiter un bâtiment qui n'est pas ouvert au public habituellement. Espaces verts, bâtiment, voirie, logistique, propreté, venez découvrir le travail des agents de la collectivité. 👻

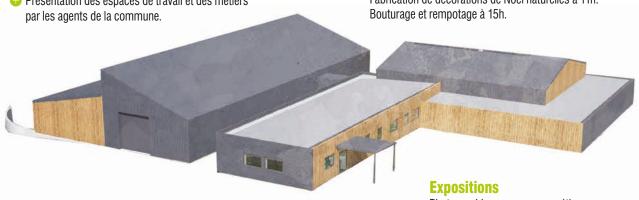
## Au programme



Présentation des espaces de travail et des métiers par les agents de la commune.

### 2 ateliers animés par les agents des espaces verts:

Fabrication de décorations de Noël naturelles à 11h.



Centre Technique Municipal, 12 rue de la longueraie

Photographies, panneaux «métiers» expliquant les aménagements effectués par les services technique.

## À la Sainte-Catherine, tout Melesse jardine!

En parallèle des portes ouvertes du nouveau CTM saisissez l'opportunité de garder la main verte à l'approche de l'hiver.



### Plantation d'arbres fruitiers

Mercredi 25 novembre à 14h Site des maisons Guy

(entre la rue Guvnemer et la rue de Belle-lle) Pour cette animation vous aurez le renfort des élus de l'équipe municipale!

### **Bourse aux plantes**

Dimanche 29 novembre à 10h Place de l'église

Venez partager, échanger vos plantes, vos boutures, vos graines et votre bonne humeur!



## Du jardin éphémère au pôle intergénérationnel

À l'angle des rues de Montreuil et d'Enguera, nous avons vu naître un jardin éphémère le temps d'accueillir le pôle intergénérationnel. Cette opération conjuguera un lieu d'accueil pour la petite enfance et une offre de maintien à domicile pour les ainés dans des logements adaptés. Reposant sur une volonté d'allier proximité et échanges entre les générations, ce projet de «vie» en cœur de ville a été initié par la ville et la Communauté de commune du Val d'Ille-Aubigné.

es deux collectivités ont confié la concession d'aménagement de ce site aux promoteurs immobilier Secib et Arch'Immobilier ainsi qu'au bailleur social Les Foyers S.A. Au-delà de sa vocation d'habitation, le lieu accueillera cellules commerciales ou de services et des professionnels

de santé qui conforteront l'attractivité du centre-ville.

Cet espace ouvert proposera une continuité des cheminements doux et favorisera les rencontres dans un environnement vert et paysagé, accessible à tous. Dans une perspective respectueuse de l'environnement les bâtiments intégreront une conception

éco-responsable visant la réduction des consommations énergétiques et s'inscrivant dans les labels Haute Qualité Environnementale et Énergie positive (niveau 3) et Carbone négatif (niveau 1). Le démarrage des travaux est prévu au deuxième semestre 2021. V

### **BATIMENT A**

- 1 salle communale de 100 m² pour animer la vie collective de l'ensemble des résidents en lien avec les activités associatives déjà existantes à Melesse.
- 2 1 structure d'accueil petite enfance communautaire: Un multi accueil de 600 m<sup>2</sup> (40 places en crèche et une halte-garderie).
- **3** 32 logements en accession libre à l'étage.

### **BATIMENT B**

- **Une résidence seniors** de 25 logements locatifs sociaux et 4 logements en accession libre. Présence d'espaces collectifs (jardin d'hiver) dans le cœur de la résidence.
- **(5)** 1 espace regroupant plusieurs professionnels de santé

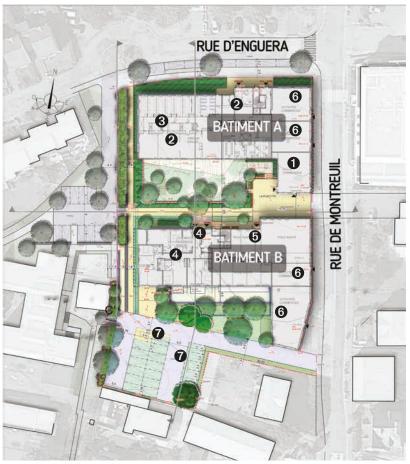


Image facade: O. Sublet Atelier d'Architecture: Le Garzic Plan de masse: Sylvie Dalas. Paysagiste/Urbaniste:Origami

### BATIMENT A+B

- 500 m<sup>2</sup> de cellules commerciales
- La réalisation de 85 places de stationnement dont 54 en sous-sol et 32 en aérien, auxquels s'adjoindront des espaces réservés

au stationnement vélo

## Solidarités et Uie citoyenne

## Logement social et aides au logement

Le 27 août dernier, sur le chantier des Rigoustins, M. le Président du Conseil départemental, en présence de M. le Maire, du président et du directeur de Néotoa, a annoncé la décision d'étendre l'accès au Fond de Solidarité Logement (FSL) pour aider les ménages les plus fragiles, touchés de plein fouet par la crise sanitaire, à payer leur loyer et leurs charges.

### **VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE SI:**

- Vous êtes locataire d'un logement dans le parc privé ou dans le parc social, vous occupez le logement en tant que résidence principale,
- votre situation administrative est régulière (régularité du séjour sur le territoire français),
- vous n'êtes pas étudiant,
- vous résidez dans le département d'Ille-et-Vilaine,
- et vous rencontrez des difficultés pour honorer vos loyers chaque mois ou vos charges (eau, gaz, électricité, etc.) en 2020.

Pour pouvoir prétendre à cette aide exceptionnelle, le montant des ressources du ménage est pris en considération.

### + D'INFORMATIONS SUR

https://www.ille-et-vilaine.fr/demande-fsl

### **QUELLES SONT LES AIDES POSSIBLES (MONTANT** ET MODALITÉS)?

Le montant de l'aide est de 400€ maximum. Elle est versée directement à votre bailleur social si vous êtes locataires du parc social, ou à votre propriétaire ou à vous-mêmes si vous locataire du parc privé. Si le montant de l'aide n'est pas suffisant pour couvrir le montant de votre

impayé, vous pouvez peut-être sous certaines conditions, bénéficier d'une aide complémentaire du FSL maintien.

Si tel est le cas, n'hésitez pas à vous rapprocher du Centre départemental d'action sociale de Saint-Aubind'Aubigné (1 rue de l'étang 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné Tél 02 99 02 37 77).

L'aide peut être sollicitée jusqu'au 31 décembre 2020. La CAF étudie la demande, vérifie

les critères, et procède au versement de l'aide. 📽



Les Rigoustins en chiffre

appartements en location (du T2 au T5) **RÉPARTIS SUR** 

salle commune

LIVRAISON

Fin 2021 - Début 2022

### Historique du projet des Rigoustins

Dans le cadre de leurs démarches de développement d'habitats innovants, la ville de Melesse et Néotoa ont lancé en 2015, un projet d'habitat participatif en location pour permettre aux futurs résidents

de construire une nouvelle manière de vivre ensemble, en participant à la conception de leur résidence et de leur logement.

Plusieurs ateliers participatifs animés par l'association Épok,

(accompagnement de projet d'habitat participatif) ont donc été mis en place dans le but d'informer sur les nouveaux modes de vie:

l'intergénérationnel et la mixité, la création de lien social et

le partage, les solidarités de voisinage. Les principes de ce proiet sont très en faveur de l'intergénérationnel et de la mixité (31 % de logements seniors et 25 % de grands logements familiaux).



## Le Conseil des sages Appel à candidatures!

Conformément aux engagements de la municipalité, il est proposé de renouveler le Conseil des Sages pour le mandat 2020-2026. Ce dispositif, initié en 1993 par Kofi Yamgnane, a pour vocation de «rompre l'isolement des anciens» et d'utiliser leur disponibilité et leur expérience pour servir la cité dont ils sont la mémoire vivante. Les missions générales d'un Conseil des sages sont, à la demande du Maire, de participer à la réflexion sur des projets ou actions menées par la municipalité et d'apporter son analyse sur des faits ou des dimensions choisies par le Conseil lui-même.

### Les principes du Conseil des sages se réfèrent à la charte de Blois

L'intérêt collectif des Melessiens, quel que soit leur âge ou leur statut.

La neutralité: le Conseil des sages œuvre dans une stricte neutralité religieuse ou politique.

La confidentialité: le Conseil des sages respecte le principe de la confidentialité de ses échanges.

L'assiduité: les membres du Conseil des sages sont présents à chacune des réunions proposées dans le cadre des travaux conduits par le Conseil.

La parité: la composition du Conseil des sages vise la parité entre hommes et femmes.

La représentativité: les membres du Conseil des sages sont issus de tout le territoire sans exclusivité ou priorité.

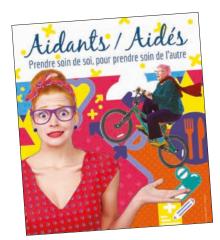
La gratuité: être membre du Conseil des sages n'implique aucun avantage financier ni privilège.

Le Conseil des sages se compose de 29 membres 9 sont proposés par M. le Maire 20 sont tirés au sort parmi les candidats

### Pour rappel, les candidats doivent respecter les conditions suivantes

- Être âgé d'au moins 55 ans ou plus à la date de la création installation du Conseil des sages,
- habiter la commune.
- être libre de tout engagement professionnel,
- être soucieux du bien commun,
- ne pas être élu municipal,
- ne pas être engagé dans une autre commission consultative communale.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 14 novembre 2020, toute personne intéressée doit adresser une lettre motivée à l'accueil de la mairie ou par courriel à: secretariat.elus@melesse.fr



## **LE CLIC** DES IMPROMPTUS THÉÂTRAUX **POUR ÉCHANGER ET S'INFORMER**

### PRATIQUE

Théâtre Débat «Aidants, aidés: Prendre soin de soi, prendre soin de l'autre» 20 Novembre 2020 - 14h30 - Entrée gratuite - Salle O. Simonneau à Melesse Renseignements auprès du CLIC > 02 23 37 13 99

Le Centre Local d'Information et de Coordination de l'Ille et de l'Illet s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et à leur entourage



## Le porche Renaissance restitué aux Melessiens



Inaugurer le porche de l'ancienne église à l'occasion des journées européennes du patrimoine était une évidence, à l'heure où se finalisait sa restauration. Ce moment marquant de notre histoire communale réunissait les décideurs, les entreprises et artisans ayant participé à sa restauration, l'architecte du Patrimoine, l'association Melesse à Travers les Âges ainsi que des partenaires financiers. Désormais sauvegardé, cet édifice de la renaissance, reconnu remarquable est dès à présent restitué aux melessien.ne.s.

a meilleur façon de conserver un bâtiment est de lui donner un usage. L'intégrer dans un programme d'aménagement de la commune, en l'occurrence l'agrandissement d'un espace public communal respecté de tous, était une belle opportunité. Majestueusement dressé entre l'ancienne et la nouvelle partie de notre cimetière, il invite au passage et à la rencontre. Nous ne pouvons qu'admirer la qualité de sa restauration dans les règles de l'art par des artisans passionnés de rénovation d'ouvrages uniques et inspirés par les savoirs-faire ancestraux. Ce projet a pu être mené en moins de deux ans malgré les contraintes de la crise sanitaire. 👻

## « Extrait du passé, ce porche retrouve une existence porteuse d'avenir»

- Il dote dès à présent les melessiens d'un extraordinaire élément de transmission, une mémoire historique et transgénérationnelle.
- Il vient enrichir l'identité de la commune. Visible de tous. cet édifice élargit la vision du centre-ville jusqu'aux quartiers du bas bourg.
- Unique en Bretagne, il contribuera à l'attractivité de la Ville, invitant à la visite, attirant amateurs d'art et d'architecture.
- Il inspirera de nouveaux projets avec les acteurs culturels et artistiques, les acteurs du champ éducatif, en particulier ceux de la formation professionnelle.

DEVENEZ MÉCÈNE! Vous pouvez répondre à l'appel à souscription auprès de la fondation du patrimoine www.fondation-patrimoine.org/les-projets/porche-de-l-ancienne-eglise-de-melesse

À défaut d'accès à Internet, il est possible d'adresser votre chèque directement à la Fondation du patrimoine / Porche de l'ancienne église de Melesse XVIè siècle - 7 bd Solférino, BP 90714, 35007 Rennes CEDEX, qui vous adressera un recu fiscal en retour. Vous pouvez vous procurer la brochure sur l'histoire du Porche auprès de l'Association Melesse à Travers les Âges (MTA): 2 rue de la Poste, 35520 Melesse - 02 99 55 87 51 - http://mta.melesse.free.fr

FONDATION PATRIMOINE

## **Retour sur les Journées** Européennes du Patrimoine 2020

## Patrimoine et éducation,

## apprendre pour la vie!

Ce rendez-vous annuel est une invitation à observer la richesse patrimoniale de notre ville. Cette année, il s'agissait de découvrir et comprendre ses formes artistiques et culturelles.

our cette édition 2020, le porche Renaissance de l'ancienne église de la commune était l'un des 50 coups de cœur de la Région Bretagne.

Monique Le Guen, pour l'association Melesse à Travers les Âges, est venue expliquer aux visiteurs les éléments historiques, que révèle cette restauration remarquable, et de conclure que «nous avons encore beaucoup à apprendre de cet édifice». L'église Saint-Pierre conserve également du mobilier et des objets d'art sacrés de l'ancienne église classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

En entrée libre ou accompagnés par Monique Le Guen, les visiteurs ont pu s'étonner de leur quantité et de leur qualité notamment un bénitier daté de 1527, installé à l'entrée de l'église.

## Notre patrimoine est pluriel tout autant naturel que vivant

Le chemin de la biodiversité a fait l'objet d'une balade initiatrice. Créé en 2019, cette boucle de 8 km traverse notamment des vergers de variétés anciennes et permet de découvrir les arbres remarquables de la commune.



### Le spectacle vivant au rendez-vous

## Des journées consacrées à la curiosité et à la transmission



### UNE SOIRÉE RENCONTRE AUTOUR DE L'EXPOSITION «LES DITS D'ODETTE» A EU LIEU LE VENDREDI 18 SEPTEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE.

Marie Tuffin, artiste et plasticienne de la compagnie *Le Vent des Forges*, et Odette Simonneau, comédienne melessienne, sont venues partager la genèse de Terres d'histoires, nouveau projet artistique de la compagnie que nous pourrons suivre pendant 3 ans.

L'ASSOCIATION
ART ET CULTURE MELESSE
A OUVERT SA SAISON
CULTURELLE AVEC
LA COMPAGNIE
LES 3 VALOCHES
ET SON SPECTACLE

### MARCHE ET (C)RÊVE»

Petits et grands étaient réunis très nombreux sur la place de l'église.



© ROMANE LELIEVRE

SAUVEGARDER
NOTRE PATRIMOINE,
c'est préserver une part de
l'identité historique et culturelle
de notre ville. Construit par ceux
et celles qui nous ont précédés,
notre patrimoine est constitutif
de nos choix d'aujourd'hui,
il est notre socle pour
demain.

## Patrimoine et Culture

## Expositions à la salle Cabu

## Deux nouvelles expositions à l'affiche

## jusqu'à décembre



### **DU 24 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE**

### **PHOTOGRAPHIES: «UN CERTAIN REGARD»** PAR L'ATELIER NOIR NOIR (RENNES)

Ouvrir l'œil suffit-il à voir? Et si l'insolite, le drolatique, l'énigmatique, le nostalgique, étaient la face cachée de ce que nous voyons? Le photographe serait-il un révélateur? Cette exposition nous propose une réponse en forme de sourire.

L'Atelier Noir Noir à Rennes est fondé en 2014 par Gwenaëlle Le Boulzennec-Gonzalez, graphiste et photographe. Elle y développe «une vocation photographique empreinte d'une approche classique, tournée vers le beau, l'insolite, le détail des traces d'une humanité que la sobriété chromatique exalte».

### **CONCOURS PHOTO**

Du 24 octobre au 6 novembre, la Ville et l'Atelier Noir Noir proposent un concours photo sur le thème «L'insolite dans notre quotidien». Ouvert à tous les habitants de Melesse, à partir de 10 ans.



Règlement du concours photo disponible sur https://www.melesse.fr/mes-activites/vie-culturelle/salle-dexposition/ Le formulaire d'inscription au concours est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet. Envoyez votre photographie par e-mail à communication@melesse.fr ou déposez-la à l'accueil de la mairie.

### DU 20 NOVEMBRE AU 11 DÉCEMBRE

### **DESSINS:** «LES DESSINS DE L'ESPOIR» PAR L'ASSOCIATION **TOUS POUR LA SYRIE**

### À l'occasion de la journée des droits de l'enfant, le vendredi 20 novembre.

L'exposition présente une quarantaine de dessins hauts en couleurs, réalisés par des enfants syriens du camp de Chatila en banlieue de Beyrouth. Ils ont été quidés par l'artiste syrienne Maryam Samaan.

Pleins de vie et de chaleur, ils sont en contraste total avec le parcours souvent tragique de ces enfants.

Maryam Samaan est née à Damas en 1984. Son travail s'étend principalement à la vidéo, au dessin, à la peinture et à la photographie. Il est poétique, esthétique, humaniste et pacifique. Elle vit et travaille actuellement à Rennes et Paris.

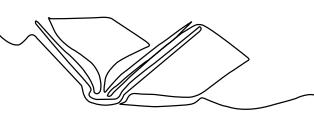
L'association a pour objectifs d'apporter une aide humanitaire et médicale gratuite à la population syrienne à l'intérieur ou à l'extérieur de la Syrie. de développer l'amitié et la solidarité entre le peuple français et le peuple syrien.



La salle Cabu est ouverte aux heures d'ouverture de la mairie, en accès libre. Des temps d'accueil peuvent s'ajouter à ces horaires pour rencontrer les artistes ou organisateurs, selon les expositions. L'accueil se fait dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires en vigueur.



## Médiathèque Notre sélection





### UNE MAMAN C'EST COMME UNE MAISON, Aurore Petit, Les Fourmis Rouges, 2020

«Une maman c'est comme un nid; une maman c'est comme un kangourou, une maman c'est comme une île». De cet album aux illustrations simples et aux couleurs vives, se dégagent beaucoup d'émotions. Nous suivons à travers les yeux d'un enfant, depuis sa naissance jusqu'à ses premiers pas, des moments de la vie quotidienne qu'il partage avec sa maman. À chaque page, le même processus : une grande image et une phrase qui commence par «une maman c'est comme...», un peu à la manière d'une comptine. Un album à savourer avec son tout-petit collé contre soi. Dès 2 ans.

### LA GROSSE GRÈVE,

### Philippe Jalbert, Gautier-Languereau, 2019

Les personnages de contes traditionnels en ont marre: ils protestent, râlent, rouspètent, se rebiffent, revendiquent, manifestent. Ils ne veulent plus rester dans leur rôle et plongent de plein pied dans des sujets beaucoup plus actuels. Ils annoncent à l'auteur qu'ils font grève. Celui-ci, se mettant également en scène, leur répond. Philippe Jalbert nous propose un album jubilatoire, plein d'humour et de clins d'œil, qui peut être apprécié selon différents niveaux de lecture. De 6 à 99 ans.



### **INFORMATIONS PRATIQUES**

Horaires d'ouverture de la médiathèque Mardi 16h-18h30 Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 Vendredi 16h-18h30 Samedi 10h-12h30 et 14h-16h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur http://mediatheque.melesse.fr

Contacts et renseignements 02 99 13 24 66 - mediatheque@melesse.fr

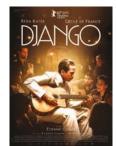


### LE CHANT DE NOS FILLES,

### Deb Spera, Charleston, 2020

Trois femmes, trois milieux sociaux différents, trois destins liés. Gertrude, la plus jeune, a quatre filles, un mari violent. Maigre comme un clou, elle est un bourreau de travail qui manie le fusil mieux que personne. Retta, vieille femme noire, descendante d'esclave, tient d'une main de maître la riche demeure de la famille Cole. Elle aime par-dessus tout son mari infirme, écoute le pasteur mais a des visions qui ne sont pas toutes de bons présages. Annie Cole, la plus âgée, dirige avec un de ses fils l'atelier de couture jouxtant les champs de coton et de tabac. Efficace, énergique, droite. Elle découvrira avec horreur les raisons du suicide de son plus jeune fils et du départ de ses deux filles. Ce livre est dur, souvent triste, mais quelle belle histoire! À la fois femme, épouse et mère, les trois personnages affrontent ensemble la rudesse de la vie avec courage et humanité. Deb Spera offre une histoire captivante dans ce premier roman, menant un récit si bien construit qu'on arrive à la dernière page sans même s'en apercevoir.





### DJANGO, un film d'Étienne Comar, 2017

Ce film aborde le sujet de la persécution des peuples Gitans sous l'angle de la relation de Django Reinhardt avec l'occupant nazi. Il nous plonge dans un premier temps dans l'atmosphère peu connue des cabarets et des salles de concert sous l'occupation allemande. Django Reinhardt mène une vie insouciante de roi de la nuit entouré de sa famille. Pour lui, la guerre ne le concerne pas, c'est une histoire de Gadjo (les non Tziganes). Pourtant, un peu partout en Europe, les Gitans sont pourchassés et assassinés par les forces hitlériennes. Peu à peu cependant, le musicien entièrement immergé dans son art, réalise le danger du nazisme. Sa famille, son peuple, sa musique sont menacés d'annihilation. Reda Kateb interprète avec justesse cet artiste virtuose insouciant auquel les réalités politiques s'imposent. La musique n'est pas le moindre des plaisirs de ce film.

## Patrimoine et Culture



## Programmation de l'association

### **Art et Culture Melesse**

### VENDREDI 16 OCTOBRE 2020 - 20h30 - Salle Odette Simonneau

LE THÉÂTRE VOYAGE POUR LES 50 ANS DE L'ADEC (Maison du théâtre amateur basée à Rennes).

C'est dans le cadre d'un partenariat avec l'Adec qu'Art et Culture Melesse accueillera 2 troupes de théâtre afin de faire découvrir la richesse du réseau des troupes amateur dans le département. Les tarifs appliqués seront ceux de l'Adec 5/3€

### Les spectacles proposés sont:

### Les kiwis de Magali Mougel joué par la troupe MST de Saint-Malo

À partir de 14-16 ans

Oublier d'acheter des kiwis à son mari peut parfois conduire une épouse à figurer sur la page des faits divers. Avec poésie et efficacité, Magali Mougel vous invite à plonger au sens propre comme au sens figuré dans l'agonie intime du quotidien d'une femme, épouse, mère et travailleuse.



### Le récit de Sara Isaakovna

de Louise Putov, par la troupe Doroguina En partant de la retranscription d'un entretien réalisé en 1989, entre son père, le peintre Alexander Putov, et sa grand-mère, Sara, après 17 ans de séparation, Louise Putov, cherche à questionner notre place d'être humain, entre un passé qui s'évanouit, et un futur dans lequel on avance pas à pas dans le brouillard.

L'association Art et Culture Melesse ne prendra pas de réservations, achat des billets sur place le jour même (dans la limite des places disponibles) ou en ligne sur le site de l'ADEC. http://adec-theatre-amateur.fr/festivals/50-ans-leskiwis-le-recit-de-sara-isaakovna

Informations: 02 99 33 20 01 contact@adec-theatre-amateur.fr

### **DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020 - 16h**

Salle Odette Simonneau - 10/8/5€\*

La suite du spectacle de l'Odyssée musicale d'Anatole et Tritonus, spectacle accueilli par ACM en novembre 2019 suite à une résidence. https://www.youtube.com/watch?v-uHTFdDg6f5Y

SPECTACLE MUSICAL JEUNE PUBLIC

### Les nouvelles aventures d'Anatole et Tritonus par la Cie Harmoniphone

À partir de 5 ans

Après avoir ramené la musique en Kakophonie lors du spectacle précédent : L'Odyssée Musicale d'Anatole et Tritonus, nos deux personnages dans ces nouvelles aventures deviennent musiciensà la cour du roi Kakophone 1er. Jouer sans arrêt la même musique tous les jours à la même heure pour le bon plaisir du roi n'est pas du goût de Tritonus qui se lasse et son attitude frondeuse a pour conséquence le bannissement de la Kakophonie de nos deux compères. Avec leurs instruments comme unique bagage une question s'impose: où aller? Soudain la destination mythique où ils auraient une chance de pouvoir recommencer une vie leur vient à l'esprit. La Mélophonie! Mais est-ce que cette destination existe vraiment? Et si oui pourront ils y sont arriver? D'Erik Satie à Josef Bodin de Boismortier, de la musique traditionnelle turque à Charles Mingus, en passant par la symphonie des fonds marins, le Mélophonie est-elle là, toute proche?



### Interprètes:

- Raphaël Herlem: Anatole, saxophones baryton et soprano, percussions et instruments non répertoriés
- Thomas Laurent: Tritonus, harmonica chromatique, percussions et instruments non répertoriés
- Mise en scène : Lisa Labbé de la Compagnie du Mystère Bouffe
- Texte: amélie Piat
- Décors : Daniel Elespe
- Peintures: Sandrine Duguet
- Lumières : Pierre Fischer

### RÉSERVATION DES SPECTACLES

### reservation@acm-asso.fr ou à la librairie Alfabulle

ACM est une association loi 1901 gérée par des bénévoles. Elle vise à promouvoir la culture et le spectacle vivant, à encourager la création, l'enseignement, la diffusion et la production artistiques et souhaite sensibiliser le plus grand nombre au spectacle vivant. ACM, c'est l'élaboration et la mise en œuvre de la programmation culturelle, c'est la troupe de théâtre amateur Tétéhèm et les ateliers de théâtre pour les enfants, les adolescents et les adultes. Site: www.acm-asso.fr

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Ateliers théâtre: ateliers@acm-asso.fr

Troupe de Théâtre de Melesse: tetehem@acm-asso.fr Contacts artistes/compagnies: programmation@acm-asso.fr

Autres contacts: contact@acm-asso.fr

## Conseil municipal



### État-ciuil

### **NAISSANCES**

Timothée Frogeais né le 5/06 Noham Duquen né le 23/06 Léa Le Morvan née le 3/07 Albane Briand née le 26/07 Alba Evanno née le 2/08 Raphaël Halotel né le 13/08 Agathe Pineau née le 15/08

### **MARIAGE**

Philippe Auffray et Gaëlle Morlais le 11/07 Raphaël Maurin et Coralie Briand le 11/07 Tiphaine Roué et Gilles Carre le 8/08 Amal Baghdadi et Akram Abouagour le 8/08 Géraldine Boudier et Quentin Sauvée le 28/08 Élodie Cherruault et Jérémy Deshoux le 5/09

Charlotte Callette et Gaël Rostaing le 19/09 Anne-Sophie Landais et Jérémy Le Roux le 19/09

Chantal Morel épouse Peschard le 3/07 Maria Prioul épouse Leroy le 5/07 André Philippeaux le 14/07 Louise Fourel épouse Robert le 28/07 Marcel Sauvée le 28/07 Denise Monnier épouse Delacroix le 4/08 Thérèse Mérel épouse Bizeul le 10/08 André Piolain le 22/08 Hélène Bouget épouse Hamon le 6/09 Annick Communier épouse Rondin le 14/09 Germaine Le Honsec épouse Dussart le 15/09

### Conseil municipal du 1er juillet 2020

Lieu de la séance : Salle polyvalente, conformément à la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, ainsi qu'à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de M. Claude Jaouen, Maire. Secrétaire de séance: Mme Marie-Édith Macé. Absents excusés: M. Michel Lorée, Mme Magali Bertin. Pouvoir de M. Michel Lorée à M. Alain Mori, Mme Magali Bertin à Mme Marie-Édith Macé.

- 1. Pôle intergénérationnel CRAC Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par **25 voix Pour et 4 Abstentions** (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand), approuve le compte-rendu annuel à la collectivité sans réserve.
- 2. Pôle intergénérationnel Avenant n°1 au contrat de concession SECIB Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix Pour
- et 4 Abstentions (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand), approuve l'avenant n°1 au contrat de concession pour le pôle intergénérationnel.
- 3. Rapport d'Orientations Budgétaires 2020 (ROB)
- 4. Affectation de résultats 2019 Budget principal Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, décide d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget principal comme suit: Excédent de fonctionnement capitalisé: 738746,96€ Déficit d'investissement reporté : 262 914,78 €.
- 5. Fixation des taux d'impôts directs Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de fixer les taux des impôts directs locaux pour l'année 2020 comme suit : Maintient des taux à : 20,21 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. 61,41 % la pour Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties. 6. Budget primitif principal 2020 • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix Pour et 5 Contre (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand) adopte le budget primitif principal 2020 tel que résumé ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	6508969,18€	6508969,18€
Section d'investissement	4538853,78€	4538853,78€
TOTAL	11047822,96€	11047822,96€

- 7. Autorisations de Programmes Crédits de paiement Modification des AP/CP pour « Centre technique municipal, « équipement multifonctions ». « Mail Champ Courtin», « Quai bus Champ Courtin», « Porche ».
- 8. Participation et avance initiale du budget principal au budget SPIC «Énergies Renouvelables» pour l'année 2020 • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur

- pouvoir, décide de réaliser une avance initiale du budget principal au budget SPIC «Énergies Renouvelables» d'un montant de 50 000€ pour l'année 2020.
- 9. Budget primitif énergies renouvelables 2020 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, adopte le budget primitif énergies renouvelables 2020 tel que résumé

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	500€	500€
Section d'investissement	50000€	50000€
TOTAL	50500€	50500€

- 10. Création de la régie chargée de l'exploitation du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) de production et vente d'électricité par des énergies renouvelables
- 11. Affectation de résultats 2019 Budget assainissement collectif
- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 28 voix Pour (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote), d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du budget assainissement collectif comme suit: Excédent d'investissement reporté: 453 500,48 €, excédent
- d'exploitation reporté: 34 023,24 €
- 12. Budget primitif assainissement collectif 2020 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 28 voix Pour (M. Jean-Baptiste Marvaud ne prenant pas part au vote), adopte le budget primitif assainissement collectif 2020 tel que résumé ci-après : **Total des dépenses 849 631,66 €** (dont Section d'exploitation 297 926,47€ et Section d'investissement 551 705,19€).

**Total des recettes 849 631,66 €** (dont Section d'exploitation 297 926,47 € et Section d'investissement 551 705,19 €.

- 13. Commission communale des impôts directs Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, valide la liste de 24 noms fournie en annexe de la délibération dans les conditions fixées à l'article 1650 du code général des impôts.
- 14. Personnel municipal Prime exceptionnelle COVID
- 15. Créances irrécouvrables Admission en non-valeur

## Conseil municipal

### Conseil municipal du 10 juillet 2020 - 17h

Lieu de la séance : Salle polyvalente, conformément à la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, ainsi qu'à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de M. Claude Jaouen, Maire. Secrétaire de séance: Mme Gaëlle Mestries. Absents excusés: Mme S. Le Dréan-Quénec'hdu, M. Patrice Dumas, M. Laurent Jeanne, M. Michel Lorée, M. Laurent Molez (du point n°1 au point n°9), Mme Béatrice Valette, M. Mathieu Gentes, Mme Lisa Klimek, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand. Pouvoir de Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu à Mme Ghislaine Marzin, M. Patrice Dumas à Mme Marie-Édith Macé, M. Laurent Jeanne à M. Alain Macé, M. Michel Lorée à M. Alain Mori, M. Laurent Molez à M. Aroun Pajaniradja (du point n°1 au point n°9), Mme Béatrice Valette à Mme Françoise Leray, M. Mathieu Gentes à Mme Gaëlle Mestries, Mme Christelle Renaud à M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Marc-Olivier Ferrand à Mme Isabelle Le Marchand.

- 1. Taxe locale sur les Enseignes et Publicités Extérieures Abattement exceptionnel - Modalités TLPE 2020 • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix Pour et 5 Abstentions (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand) pouvoirs compris, adopte un abattement de 25 % applicable au montant dû par chaque redevable au titre de l'année 2020.
- 2 Crédits alloués aux écoles pour l'année 2020 Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, attribue aux écoles publiques de Melesse les crédits suivants: 11 001€ à l'école maternelle publique et 16 074€ à l'école élémentaire publique.
- 3. Coûts élèves 2019 et participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Melesse • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 24 voix Pour et 5 Abstentions (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand), pouvoir compris, fixe les coûts élèves à 1147,27 € pour un enfant en maternelle et à 315,02€ pour un enfant en élémentaire, et fixe la participation des communes de résidence à 100 % des coûts mentionnés ci-dessus.
- 4. Subvention 2020 aux écoles pour l'organisation de sorties éducatives et d'un goûter de Noël
- 5. Contrat d'association et subvention OGEC 2020 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix Pour et 5 Abstentions (Mme Isabelle Le Marchand, M. Jean-Baptiste Marvaud, M. Yves Ferey, Mme Christelle Renaud, M. Marc-Olivier Ferrand) (M. Laurent Jeanne ne prenant pas part au vote), fixe le montant 2020 dû aux écoles privées dans le cadre du contrat d'association à 241,865,31€.
- 6. Écoles privées prise en charge de la rémunération des agents chargés de la surveillance au restaurant scolaire municipal
- 7. École Diwan de Guipel participation à la scolarisation des élèves
- Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, attribue à l'école Diwan de Guipel une subvention de 3441,81€.
- 8. Associations subventions à projets 2020 Le Conseil municipal, après en

- avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, décide d'attribuer aux associations les montants des subventions à projet tels que présentés ci-après : SSIAP : 600 € / ACM - Spectacle lancement saison 2020-2021 : 1800 € - Soutien programmation annuelle : 6676 € - Spectacle Histoire de femmes : 620 € / Fusion Danse et Handicap - Rencontres Grand Ouest: 300 € / Mutuelle Coups Durs: 140 € / Avenir Melesse Pétanque: Subvention de création: 80 € / Éoline – Bal bretons pour les enfants: 110€ - Fest Noz annuel: 80€ / UNC: Renouvellement palmes et plaques : 120€/ Melesse à travers les âges - Soutien animation mécénat: 2364€/ Parents d'élèves écoles publiques - 30 ans: 350€ 9. Zone d'aménagement concerté du Feuil - Cession de terrains communaux • Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, approuve la cession des parcelles communales cadastrées AH 76 - AH 77 - AH 85 et Al 46 d'une superficie totale de 24838 € m² à 4,20 € / m² au Crédit Mutuel Aménagement Foncier; les frais d'acquisition étant à la charge de l'acquéreur.
- 10. Modification de la délibération n°2020/2901/001 portant sur le déclassement dans le domaine privé de la commune d'une partie du chemin rural longeant la parcelle cadastrée B 941 au lieu-dit «Le Bas Couyer » en vue de son aliénation.
- 11. Formation des élus
- 12. Désignation des membres du Comité de Jumelage Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir, désigne en qualité de déléguées du Conseil municipal auprès du comité de Jumelage : Mme Françoise Leray et Mme Béatrice Valette pour le groupe «Melesse, Dynamique, Durable, Solidaire », Mme Isabelle Le Marchand pour le groupe « Ensemble pour Melesse ».
- 13. Désignation des délégués au CNAS
- 14. Participation employeur aux repas pris par les agents au restaurant municipal
- 15. Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage de la Vilaine et du canal d'Ille-et-Rance - Avis du Conseil municipal

## Conseil municipal du 10 juillet 2020 - 19h30

Lieu de la séance : Salle polyvalente, conformément à la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, ainsi qu'à l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de M.Claude Jaouen, Maire. Secrétaire de séance: Mme Gaëlle Mestries. Absents excusés: Mme S. Le Dréan-Quénec'hdu, M. Patrice Dumas, M. Laurent Jeanne, M. Michel Lorée, M. Aroun Pajaniradja, Mme Béatrice Valette, M. Mathieu Gentes. Pouvoir de Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu à Mme Ghislaine Marzin, M. Patrice Dumas à Mme Marie-Édith Macé, M. Laurent Jeanne à M. Alain Macé, M. Michel Lorée à M. Alain Mori, M. Aroun Pajaniradja à M. Laurent Molez, Mme Béatrice Valette à Mme Françoise Leray, M. Mathieu Gentes à Mme Gaëlle Mestries.

1. Sénatoriales - Élection des délégués et suppléants • Conformément au décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le Conseil municipal se réunit le 10 juillet 2020 afin de

procéder à l'élection de ses délégués et suppléants pour les élections sénatoriales. Conformément à l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020, le Conseil municipal de Melesse doit élire 15 délégués et 5 suppléants.

### Sont élu(e)s en tant que délégué(e)s :

- 1 M. Claude Jaouen
- 2 Mme Sophie Le Dréan-Quénec'hdu
- 3 M. Alain Mori
- 4 Mme Ghislaine Marzin
- 5 M. Patrice Dumas
- 6 Mme Marie-Édith Macé
- 7 M. Alain Macé

- 8 Mme Françoise Leray
- 9 M. Jean-Michel Pénard
- 10 Mme Sylvie Virolle 11 - M. Laurent Jeanne
- 12 Mme Lisa Klimek
- 13 M. Michel Lorée
- 14 Mme Isabelle Le Marchand
- 15 M. Jean-Baptiste Marvaud

### Sont élu(e)s en tant que suppléant(e)s :

- 1 Mme Élise Carpier
- 2 M. Benjamin Léon
- 3 Mme Florence Boullet
- 4 M. Serge Abrahma
- 5 M. Marc-Olivier Ferrand



Le compte rendu intégral de la séance est consultable sur le site www.melesse.fr et sur les affichages habituels.

## Droit d'expression



### La participation citoyenne, c'est agir pour vous et avec vous

Le 30 septembre dernier, le conseil municipal a acté et voté à l'unanimité le lancement des différentes instances représentatives et de participation citoyenne de la nouvelle mandature. Ces instances répondent à des sujets et problématiques en lien avec les besoins de tous les melessiens: actualité, développement durable, urgence sociale et environnementale...

La participation citoyenne est un élément fort de notre engagement au service des habitants de notre commune mais également un formidable outil pour vous associer aux décisions et défis qui nous attendent. Ce sont aussi des espaces que nous vous proposons de rejoindre pour faire vivre sur notre territoire une démocratie transparente, éthique et rigoureuse. À l'heure où les outils de communication permettent la diffusion d'avis personnel, ces instances consultatives doivent remettre l'intérêt général au cœur des débats pour que les melessiens participent au bien vivre ensemble.

Lors de la campagne municipale, nous en avions fait une de nos priorités et le contexte sanitaire actuel nous montre tout l'intérêt d'une gestion partagée des projets, nous sommes donc fiers aujourd'hui de pouvoir lancer ces instances.

Les appels à candidatures et à projets viennent d'être lancés et nous invitons l'ensemble des melessiens à y participer. D'aucuns diront qu'il s'agit de comités théodules ou chercheront à les utiliser pour exister ou s'opposer. Pour œuvrer à l'intérêt général, nous considérons qu'associer les melessiens, avec des idées et sensibilités complémentaires sur des thématiques très diverses est une force et nous veillerons au respect des convictions de chacun. L'intérêt de notre commune prime sur les intérêts individuels et nous devrons collectivement, élus et citoyens savoir répondre durant cette mandature aux enjeux liés au développement de notre commune, au respect de la biodiversité et de notre planète mais aussi et surtout être à l'écoute de vos attentes pour que Melesse dispose d'un cadre de vie exemplaire et soit synonyme de bien-vivre ensemble. \*\*

Vos élus du groupe majoritaire, Melesse Dynamique, Durable, Solidaire. N'hésitez pas à nous contacter, retrouver l'ensemble des adresses courriels des élus ici: https://www.melesse.fr/ma-ville/vie-municipale/vos-elus/



### **Ensemble pour Melesse**

## La rentrée des algécos et des promesses non tenues...

En 2014, le Maire et son équipe nous promettaient « d'anticiper les besoins en équipements nécessaires à l'évolution de la commune », des promesses qui pouvaient séduire même si, déjà à l'époque, il n'y avait pas un mot sur l'avenir de nos écoles...

En 6 ans, les effectifs sont passés de 140 à 183 en maternelle et de 186 à 323 en élémentaire (respectivement 173 et 228 à Saint-François).

En juin 2018, nous assistions à la livraison des premiers algécos pour la maternelle...

En janvier 2020, de nouvelles promesses: «agrandir les locaux de l'école publique pour garantir le meilleur accueil scolaire et périscolaire et optimiser la capacité du restaurant scolaire». (Y compris dans le privé?).

En septembre 2020, nouvelle livraison d'algécos mais toujours pas de véritable projet pour l'avenir des écoles de Melesse...
Rien n'a été fait en 6 ans, alors même que l'avenir de nos enfants est la première de nos responsabilités, vous ne pouvez plus accuser vos prédécesseurs...

En 2014, le Maire et son équipe nous promettaient de «construire une nouvelle salle d'activités sportives et de loisirs et d'engager la rénovation de la salle polyvalente»...

En 2015, début d'un projet pour une livraison annoncée fin 2019. En 2020, toujours rien mais une facture pour la salle «multifonctions» qui est déjà passée de 4,2 m à 7 millions d'euros avant travaux sans qu'aucun m² supplémentaire d'équipement sportif ne soit créé, une paille!

Et pendant ce temps là, le plafond de la salle de sport N°2 est à terre, la salle N°1 est plus que vieillissante et pas un centime de travaux prévu au budget 2020...!

Vous aviez besoin d'équipements pour vos activités sportives, pour vos clubs ou pour vos associations, il vous faudra attendre, attendre longtemps...

Et dans les années à venir: 51 logements sociaux livrés en 2022, 500 logements prévus au Feuil.... mais pas une école, pas une place de crèche, pas un m² d'espace sportif supplémentaire... Les impôts n'augmentent pas cette année, encore heureux! Mais les frais de personnel explosent de 8,69%, une bagatelle...!

Nous resterons des élus attentifs et disponibles, n'hésitez pas à continuer de nous solliciter. Isabelle Le Marchand, Christelle Renaud, Yves Férey, Marc-Olivier Ferrand, Jean Baptiste Marvaud

contact@ensemblepourmelesse.fr ensemblepourmelesse.fr

Facebook: Ensemble pour Melesse



## l Conseil local de la biodiversité

La Ville de Melesse crée un Conseil local de la biodiversité afin de permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité dans :

- La planification urbaine.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'aménagements urbains.
- Le développement d'outils de diagnostic et de suivi de la biodiversité.
- L'accompagnement de démarches citoyennes.
  Ce conseil local de la biodiversité sera composé d'un collège de 9 élus, 9 habitants et 9 personnes qualifiées (enseignants-chercheurs, membres d'associations dans le domaine de l'environnement, représentants du monde agricole). Si vous souhaitez participer à la politique de la biodiversité et des transitions écologiques de la commune, vous pouvez faire acte de candidature à mairie@melesse.fr ou directement à l'accueil de la mairie avant le 27 octobre.



## Les candidats doivent respecter les conditions suivantes :

Vous devez habiter Melesse et avoir plus de 16 ans.
La durée du mandat est de 3 ans. Si le nombre de candidatures reçues est supérieur à 9 un tirage au sort sera effectué en conseil municipal le 28 octobre. Vous pouvez vous renseigner sur les missions du conseil local de la biodiversité à l'adresse suivante : mairie@melesse.fr



En raison des incertitudes liées aux évolutions du contexte sanitaire, chaque évènement est sujet

à être modifié ou annulé.

Exposition photographique « Un certain regard » par l'atelier Noir Noir Du 24 octobre au 13 nouembre Salle Cabu

### **Exposition**

« Les dessins de l'espoir »
par l'association Tous pour la Syrie
Du 20 nouembre au 11 décembre
À l'occasion de la journée des droits
de l'enfant, le vendredi 20 novembre
Salle Cabu

Portes ouvertes du nouveau Centre Technique Municipal Samedi 28 nouembre de 9h30 à 17h Visites décalées, ateliers, expositions 12 rue de la longueraie Exposition
Une année de biodiversité
en Bretagne
Du 2 au 20 octobre
Médiathèque et salle Cabu

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 11 novembre à 11h30 Monument aux morts

Bourse aux plantes / Sainte-Catherine Dimanche 29 nouembre à 10h Place de l'église

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie 5 décembre à 11h30 Monument aux morts «Compote contée» de Marie Chiff'Mine «Pomme, poire, abricot! Y'en a une de trop!» Rien de trop pour une compote! Samedi 17 octobre à 16h Médiathèque - Sur réservation

Mois du film documentaire «Projection du film « Overseas » de Sung A-Yoon Uendredi 13 nouembre à 20h30 Salle O. Simmoneau - Sur réservation

Plantation d'arbres fruitiers / Sainte-Catherine Mercredi 25 nouembre à 14h Site des maisons Guy

Marché de Noël Uendredi 11 décembre de 16h à 23h Salle polyvalente